
Adresse de la société populaire de Blamont (Meurthe) qui félicite les représentants qui ont encore une fois sauvé la patrie et les invite à frapper sans pitié les monstres qui méditent la ruine de la patrie, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Blamont (Meurthe) qui félicite les représentants qui ont encore une fois sauvé la patrie et les invite à frapper sans pitié les monstres qui méditent la ruine de la patrie, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 313-314;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28286_t1_0313_0000_17

Fichier pdf généré le 30/03/2022

CXCVIII

[*La Sté popul. de Bouxwiller, à la Conv.; 20 germ. II*] (1).

« Citoyens, pères de la patrie,

C'est avec raison que nous vous donnons ce titre; les nombreux complots que vous avez déjoués vous l'ont acquis avec l'amour de tout le peuple français, et la dernière démarche vigoureuse ajoutée à votre gloire.

Courage, Citoyens nos pères, notre salut est en de bonnes mains tant qu'il reste déposé dans les vôtres. Vive la République ! ».

VOECKER (*présid.*), FOLABRE (*secrét.*).

CXCIX

[*La Sté popul. de Champlitte, à la Conv.; 20 germ. II*] (2).

« Représentants,

Mais quel est donc l'espoir de ces éternels conspirateurs, frappés de mort à l'instant même qu'ils conspirent ? Ce que vous faites, Citoyens, n'est pas dans le cours naturel des choses; vous pénétrez dans les replis du cœur le plus dissimulé; vous ne pardonnez à aucun coupable; et votre foudre est aussi prompte que celle du tonnerre, puisse-t-elle écraser tous les traîtres.

Hommes étonnants dont les fastes iront à l'immortalité, vous êtes les maîtres des destinées de la France et du monde entier; les tyrans pâlisent au seul nom du Comité de Salut public.

Si vous ne nous montriez pas l'exemple de l'impossible, nous aurions fait, relativement à notre petite commune, un effort. Nous venons de faire partir aujourd'hui un cavalier monté, équipé, armé et gratifié d'une somme de 600 f; il va rejoindre le 10^e régiment de chasseurs à cheval où il a déjà servi.

Ce que nous lui avons principalement recommandé, c'est la tête d'un roi, pour nous l'apporter.

Salut, amour et courage ».

FEREU (*présid.*), NAMEU (*secrét.*),
BIRAIN (*secrét.*).

CC

[*La Sté popul. de Belley, à la Conv.; s.d.*] (3).

« Braves représentants,

Une tempête affreuse menaçait le vaisseau de la République et vos soins ont arrêté l'orage qui pouvait l'engloutir.

Vous avez encore une fois sauvé la République. La liberté que les français adorent allait leur être arrachée, les scélérats lui portaient des coups mortels, et vous avez su les détourner.

(1) C 303, pl. 1104, p. 25. Départ. du Bas-Rhin.

(2) C 303 pl. 1104, p. 26. H^{te}-Saône.

(3) C 303, pl. 1104, p. 27. Ain.

L'atroce conspiration qui devait enfoncer dans le même tombeau, et les patriotes et la République, est découverte; les conspirateurs se couvraient en vain du masque séduisant du patriotisme; rien n'échappe aux braves montagnards, et les têtes infâmes qui méditaient la perte du peuple tombent sous le glaive vengeur.

Jouissez, dignes représentants, des témoignages de reconnaissance que vous adressez un peuple que vous avez sauvé tant de fois.

Fermes au poste qu'il vous a confié ne l'abandonnez qu'après la destruction entière de ses ennemis; votre courage est à l'épreuve et les bras des sans-culottes vous soutiennent; les traîtres seront exterminés; la République triomphera et la postérité répétera avec enthousiasme : « la Convention brava les efforts des tyrans, déjoua les complots des traîtres qui ne cessèrent de conspirer contre la liberté, et marchant d'un pas assuré au milieu des écueils, fonda et sauva « la République ». S. et F. ».

BONNET (*présid.*), COMBET (*secrét.*),
RICHERAND (*secrét.*).

CCI

[*La Sté popul. de Cahuzac, à la Conv.; 10 germ. II*] (1).

« Représentants, du peuple français,

Par votre surveillance toujours active et les mesures vigoureuses des Comités de sûreté général et de salut public, vous avez encore sauvé la patrie en découvrant la plus horrible de toutes les conspirations qui aient été ourdies contre la liberté.

En apprenant ces projets liberticides nous avons tous été pénétrés d'indignation; ils tendaient à notre destruction, à proclamer un régent et au rétablissement de la royauté en France.

Que nous vous devons, Pères du peuple, de reconnaissance d'avoir fait triompher le droit du peuple ! Nous vous déclarons, nous ne voulons plus de rois, ni même d'autres autorités que celle qui émane de la loi portée par vous.

Nous vous réclamons contre tous les traîtres la vengeance nationale; la foudre est dans vos mains, lancez-la promptement sur les têtes coupables; vous avez bien mérité de la patrie, restez à votre poste jusqu'à la paix. Salut et respect à la Convention nationale. »

FASQUEL (*secrét.*).

CCII

[*La Sté popul. de Blamont, à la Conv.; 17 germ. II*] (1).

« Représentants du peuple,

Vous venez encore une fois de sauver la patrie. C'est donc en vain que les ennemis de notre liberté s'agitent sans cesse pour croire la

(1) C 303, pl. 1104, p. 28. Lot-et-Garonne.

(2) C 303, pl. 1104, p. 29. Meurthe.

détruire. Chaque nouvelle trahison qu'ils enfantent, de quelque masque qu'ils se couvrent, les conduit plus près du précipice. Vous, vous marchez toujours de gloire en gloire; vous nous amenez plus près du port.

Frappez, frappez sans pitié tous ces monstres qui osèrent méditer la ruine de leur patrie en cherchant à corrompre l'esprit public et à nous avilir! Montagne sainte, Rocher inébranlable de la liberté, lance tes foudres et qu'aucun des traîtres n'échappe à ta justice! Ce n'est point ta cause que tu dois venger, c'est celle du peuple, ton meilleur ami, c'est celle des vertus civiles profanées par le crime. Nous sommes avec fraternité, Représentans du peuple, vos vrais, vos fidèles amis, comme vous êtes les nôtres.»

DIÉNY (*présid.*), FALLOT (*secrét.*).

CCIII

[*La Sté popul. de Bourdeille, à la Conv.; 17 germ. II*] (1).

« Citoyens représentans,

Quel mauvais génie plane sur la surface de la France! En vain le glaive de la loi a frappé une foule de conspirateurs que leur poste semblait mettre à l'abri de toute atteinte. Semblable à l'hydre de Lerne, l'hydre contre-révolutionnaire voit donc une multitude de nouvelles têtes à la place de chacune de celles que la vengeance nationale lui fait tomber! Que la Convention ne s'en effraye pas, le peuple français lui a remis sa massue, qu'elle continue à en faire le terrible usage qu'elle en a fait jusqu'à présent; qu'elle persiste avec courage et comme Hercule elle sortira bientôt triomphante de cette lutte périlleuse. Quant à nous, il ne nous reste pour votre plus prompt succès qu'à renouveler le vœu du monstre Néron et qu'à désirer comme lui de voir toutes les têtes des conspirateurs réunies en une seule, afin d'avoir le plaisir de les voir toutes trancher d'un seul et même coup. S. et F. »

MEYJONNISSAS, DUTREUIL, BARRIASSON,
André BOYNA, MAIGNAND.

CCIV

[*La Sté popul. de Cazouls, à la Conv.; 15 germ. II*] (2).

« Citoyens législateurs,

La Société populaire de la commune de Cazouls s'empresse de vous témoigner la sensation douloureuse qu'elle a éprouvée en apprenant l'horrible complot qui a menacé vos jours et la République entière. Nous avons frémi d'horreur

à la première nouvelle qui nous en est parvenue; nous ne pouvions y croire; les papiers publics nous en ayant donné la certitude, notre indignation est à son comble.

Quoique éloignés du centre des affaires publiques, le feu sacré de l'amour de la patrie ne brûle pas moins dans nos cœurs, tout ce qui peut porter atteinte au salut de la République nous pénètre de la plus vive affliction parce que nos vœux les plus ardents sont le bonheur, le salut public.

Nous vous félicitons, Législateurs, et nous nous félicitons nous mêmes de ce que vous avez découvert le complot liberticide qui devait faire tomber vos têtes et porter le coup mortel à la liberté, à la souveraineté du peuple français, et nous vous adressons nos remerciements d'avoir resté inébranlables à vos postes malgré les conspirations qui se tramaient autour de vous et d'avoir employé des moyens vigoureux et énergiques pour déjouer les manœuvres perfides des conspirations de ces monstres qui jamais n'auraient dû voir le jour.

Restez fermes à vos postes, Citoyens législateurs, nous vous en conjurons au nom du salut public, au nom de la justice, au nom de la liberté.

Quant à nous, nous serons fidèles à nos serments, nous sommes prêts à sacrifier nos biens et nos vies pour maintenir la liberté et l'égalité. La liberté et l'égalité sont nos divinités chéries; elles règnent dans nos cœurs et nous nous étudions tous les jours à leur donner pour compagnes la probité et la vertu que vous avez si sagement mises à l'ordre du jour. Liberté, égalité, probité, vertu sont les quatre colonnes qui doivent soutenir cet édifice superbe et indestructible dont vous avez posé la première pierre: la République française.

Si nous sommes trop éloignés, comme nos frères voisins, pour vous offrir nos corps pour servir de rempart à la représentation nationale, du moins nous redoublerons de soins pour surveiller les ennemis de la chose publique et faisons usage de tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour maintenir la République une et indivisible.

Guerre aux tyrans, aux intrigants, aux traîtres, aux partisans de la royauté; qu'ils soient tous anéantis, ils sont nos ennemis et le fléau du genre humain; paix au peuple français, bonheur et prospérité, tels sont nos vœux.

Vive la République une et indivisible.»

ROMBIE (*présid.*), GOTTIS (*secrét.*),
HILARI (*secrét.*).

Le conseil général de Cazouls en séance permanente animé du même sentiment que la société populaire de la présente commune adhère à l'adresse ci-dessus.

J.B. SALLE (*maire*), DELICHE (*greffier*).

Le juge de paix du canton de Cazouls-lès-Béziers et ses assesseurs partagent de cœur et âme les sentimens consignés dans la susdite adresse.

BESOMBES (*juge de paix*), MARTEL (*s. gr.*).

(1) C 303, pl. 1104, p. 30. Départ. de la Dordogne.

(2) C 303, pl. 1104, p. 31. Départ. de l'Hérault.